



[Télécharger sous pdf](#) | [s'abonner gratuitement](#) | [Numéros précédents](#) disponible en [espagnol](#), en [portugais](#) et en [anglais](#)

Numéro 149 - Décembre 2009

NOTRE OPINION

- [Changement climatique : violation flagrante des droits humains](#)

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LES DROITS HUMAINS

- [Colombie : les plantations de palmiers, les violations des droits humains et l'autodéfense de la dignité des communautés afro-colombiennes](#)
- [Aux Congo les projets de sable bitumineux et d'huile de palme menacent les communautés locales et affaiblissent les efforts pour maîtriser le changement climatique](#)
- [La souveraineté alimentaire : une approche positive du changement climatique](#)
- [Indonésie : plantations, droits humains et REDD](#)
- [Kenya : les droits des Ogiek violés par le changement climatique et par les mesures censées l'enrayer](#)
- [L'hydroélectricité dans le Mékong : les barrages pourraient bloquer l'avenir de millions de personnes](#)
- [Mexique : la résistance à l'entreprise minière Blackfire s'est soldée par un meurtre](#)
- [Nigeria : il faut laisser le pétrole dans le sous-sol et bien d'autres choses](#)
- [Paraguay : le déboisement viole les droits des indiens volontairement isolés](#)

DÉMOCRATIE À LA BOMBE AU POIVRE À COPENHAGUE

- [Les droits humains violés par le changement climatique... et par la Convention sur les changements climatiques à Copenhague !](#)

NOTRE OPINION

– Changement climatique : violation flagrante des droits humains

Ce qu'on dénomme élégamment « changement climatique » est en fait une des violations des droits humains les plus flagrantes de l'histoire, un crime contre l'ensemble de l'humanité.

Des gens meurent déjà, ou se retrouvent sans toit, ou souffrent de la faim ou de la malnutrition par suite du dérèglement du climat. Des pays entiers, et surtout les petits États insulaires, subissent les effets de la montée du niveau de la mer qui, dans quelques années, les fera peut-être disparaître sous l'eau. Ceux qui vivent dans des zones basses à proximité des océans sont confrontés au même danger. Des

communautés qui habitent des régions montagneuses voient fondre la neige et la glace qui les approvisionnent en eau et leur permettent d'avoir des activités productives toute l'année.

Le changement climatique n'est pas « quelque chose qui arrive », c'est le résultat d'un modèle économique socialement injuste et destructeur de l'environnement, qu'une minorité a imposé à la planète entière. Le changement climatique est un crime commis par un groupe de grandes entreprises extrêmement puissantes, avec l'aide de gouvernements, eux aussi très puissants, qui leur garantissent l'impunité.

Ce qui rend le problème encore plus dramatique est que, même si ceux qui en sont responsables acceptaient d'adopter immédiatement les mesures nécessaires pour éviter qu'il s'aggrave, les droits fondamentaux de millions de personnes continueraient d'être violés par suite des changements climatiques déjà survenus. Ces droits sont les suivants, pour n'en nommer que quelques-uns :

1. Le droit à la nourriture et à l'eau : la multiplication des sécheresses, des inondations et de températures extrêmes catastrophiques détruira leur production agricole et limitera leur accès à de l'eau potable en quantité suffisante.
2. Le droit à la santé : la malnutrition, les vagues de chaleur, le froid extrême, de nouvelles maladies associées à la modification de l'environnement, porteront atteinte à la santé des gens et dans bien des cas les feront mourir.
3. Le droit de vivre dans son pays : des millions de personnes seront chassées de leur pays à cause des effets des changements climatiques et deviendront des réfugiés du climat.
4. Le droit à la vie : la fréquence de phénomènes climatiques catastrophiques tels que cyclones, ouragans, tornades et inondations provoquera des millions de morts.
5. Le droit à la paix : les situations désespérées découlant du changement climatique aboutiront à des désordres civils, à la répression et même à la guerre.

Sur les millions de personnes dont les droits seront violés par suite du changement climatique, les plus touchées seront celles qui n'ont pas les ressources nécessaires pour se protéger des phénomènes climatiques. Bien que la majorité de ces personnes vivent dans le Sud, les groupes vulnérables de tous les pays du monde seront affectés de façon disproportionnée.

Or, au lieu de changer de cap pour éviter un dérèglement encore plus fort du climat et les souffrances humaines qui en découlent, les criminels climatiques proposent des « solutions » qui violent les droits de bien d'autres personnes tout en leur permettant de poursuivre leurs affaires – et la destruction du climat – comme si rien ne se passait. En voici quelques exemples :

1. La promotion des agrocarburants à la place des carburants fossiles. Cette « solution » implique d'accaparer de vastes étendues de forêts et de terres agricoles et de les affecter à la plantation de canne à sucre, de palmier à huile, de jatrope, d'eucalyptus et d'autres cultures pour produire de l'agrodiesel et

de l'éthanol à utiliser comme carburants. Plusieurs droits humains sont violés de ce fait : le droit à l'alimentation, à l'eau, à la santé, aux médicaments, à la diversité biologique, au territoire, à la culture.

2. La promotion de l'énergie hydroélectrique à la place des combustibles fossiles. Cela comporte de construire de grands barrages qui inondent de grandes étendues de forêts et de terres agricoles et qui ont de graves répercussions sur les populations de poissons. Non seulement les habitants des lieux perdent leurs moyens d'existence mais ils sont obligés d'émigrer parce que l'eau des réservoirs inonde leurs terres. Ainsi, leur droit à la subsistance et leur droit de vivre dans leur territoire sont violés, en plus d'un grand nombre de droits élémentaires.
3. La promotion des réservoirs et des puits de carbone pour piéger le dioxyde de carbone émis par les combustibles fossiles. Cela implique soit de s'emparer des forêts de la population (en tant que réservoirs de carbone à préserver), soit de s'appropriier leurs terres pour y planter des arbres qui fonctionnent comme puits de carbone. Inutile de dire que cela aboutit à la violation d'un grand nombre de droits humains.

Ce qui précède n'est qu'un tableau très fragmentaire des violations des droits humains associées au changement climatique. Le tableau complet est bien pire et peut devenir encore plus dramatique si les criminels climatiques sont autorisés à continuer de détruire le climat de la Terre. Il ne s'agit pas d'une question qu'on puisse laisser à des « experts », dont beaucoup ont été et continuent d'être complices des responsables du crime.

Dans ce contexte, les femmes ont un rôle très important à jouer. S'il est vrai qu'elles sont les plus affectées par le changement climatique, il est également vrai qu'elles sont les catalyseurs-clés d'un changement positif. Leurs connaissances et leur expérience sont fondamentales pour réussir à atténuer le changement climatique et s'adapter à ses effets.

Ce qui est en jeu est rien moins que le droit des générations présentes et futures à une planète habitable. Ce droit humain si essentiel, dont dépendent tant d'autres, doit être imposé par les peuples organisés – les hommes et les femmes – du monde entier.

Il faut remettre le climat entre les mains des gens avant qu'il ne soit trop tard.

[index](#)

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LES DROITS HUMAINS

– Colombie : les plantations de palmiers, les violations des droits humains et l'autodéfense de la dignité des communautés afro-colombiennes

Quand on parle de violations des droits humains il est impossible de ne pas

mentionner la Colombie. La même chose se passe quand on parle de l'expansion brutale des plantations de palmiers à huile dans des territoires communautaires. En Colombie, les deux problèmes sont associés.

Face à la crise climatique, une des réponses est la promotion des agrocarburants, dont ceux que l'on tire du palmier à huile. Pourtant, cette réponse laisse inchangées les formes inviabilisées de production, de commercialisation et de consommation qui nous ont mis dans cette situation critique. En outre, le carburant tiré du palmier à huile n'est pas « vert », il est « rouge », parce qu'il est teint de sang.

Les bassins du Curvaradó et du Jiguamiandó, dans la région du Chocó biogéographique colombien, sont des réserves naturelles depuis 1959. Néanmoins, en 1996 l'armée et les paramilitaires sont intervenus dans la zone, permettant l'expansion de la culture du palmier, de l'élevage et de l'exploitation forestière.

Le palmier à huile et l'élevage ont occupé plus de 23 000 hectares du territoire collectif des communautés afro-colombiennes. La force publique a entrepris des actions directes ou par le biais des paramilitaires, provoquant des centaines de crimes (plus de 140 victimes de meurtres et de disparition forcée), des saccages et la destruction de biens, des poursuites, des menaces et l'abandon forcé de terres.

Les organisations des droits humains et de parents de disparus estiment que, dans toute la Colombie, près de quatre millions de personnes ont été expulsées de leurs terres par suite d'opérations armées pendant les 15 dernières années, et plus de 15 000 autres sont disparues. Près de sept millions d'hectares ont été pris illégalement par des paramilitaires ou des trafiquants de drogue pendant cette période, la plupart du temps après avoir obligé les paysans à partir.

Ce terrorisme étatique et paramilitaire fait partie d'une stratégie qui vise non seulement à usurper des territoires mais à y entreprendre des activités destructrices. Dans les bassins du Curvaradó et du Jiguamiandó, l'appropriation de terres s'est accompagnée du défrichage intensif de plus de 10 000 hectares de forêt intacte, de l'assèchement de cinq fleuves et de la pollution des cours d'eau à cause des produits toxiques utilisés dans les plantations de palmiers, lesquels ont porté atteinte grave à la santé des femmes, des fillettes et des garçons.

Il y a plus de 120 ans, l'abolition de l'esclavage a provoqué une diaspora : une partie des habitants sont partis vers le Chocó Bio Pacífico, pour s'installer dans les forêts humides. Ce sont des endroits d'une grande beauté, où prolifèrent des espèces nombreuses : plantes, herbes, oiseaux, papillons, fleurs, animaux sauvages, végétation primaire des arbres, insectes. Cette région est devenue un espace de liberté où ils se sont mélangés à des indigènes, puis à des métis, pour constituer enfin un peuple tribal, parce qu'ils « se distinguent des autres secteurs de la communauté nationale par leurs conditions sociales, culturelles et économiques » et qu'ils « sont régis totalement ou partiellement par des coutumes ou des traditions qui leur sont propres ou par une législation spéciale ». [1] Ils s'identifient eux-mêmes comme membres d'une « communauté noire », « afro-colombiens » ou « afro-descendants ».

Cette identité comprend des éléments relatifs à l'appartenance à la communauté,

articulée par le fleuve et enracinée dans un territoire ancestral avec lequel ils ont une relation qu'on pourrait appeler ombilicale : le territoire est leur mère et leur père, parce qu'ils reçoivent de lui tous les bénéfices. Ils le conçoivent comme un tout qui comprend non seulement la terre mais aussi la vie des êtres humains, le tissu social, l'organisation communautaire, les modes de subsistance, la résolution des conflits intérieurs, la mobilité face à des événements qui menacent leurs vies, et des rapports particuliers avec la diversité biologique. Leur territoire est le garant de leurs coutumes et de leur manière de vivre, de la propriété communautaire et de la protection de l'environnement.

Ainsi, l'exil forcé représente une violation de l'intégrité de leur existence, et il a provoqué des lésions aux plans personnel, familial et collectif, il a perturbé leur vie sociale et culturelle, leurs systèmes de logement et d'occupation territoriale, leurs rapports avec la terre, les animaux, l'eau, la cuisine, l'organisation et leurs relations avec les gens de l'extérieur.

Cependant, face aux violations réitérées des droits humains et même au milieu d'un conflit armé intérieur et de la mise en œuvre d'infrastructures et d'agro-industries illégales et criminelles, les communautés afro-colombiennes ont mis en place des méthodes innovantes de résistance civile dans les Zones humanitaires et les Zones de diversité biologique.

Les Zones humanitaires sont des endroits habités par un groupe humain qui affirme ses droits en tant que population civile. Ces endroits spécifiques de protection de la Vie – la vie humaine, la vie de la collectivité et celle des écosystèmes – sont un moyen de retourner au territoire et d'affronter les prétentions des structures criminelles. Leurs membres partagent un Projet de Vie pour se défendre de la militarisation institutionnelle et éviter d'être victimes d'éventuelles confrontations armées.

Les Zones de diversité biologique sont des endroits affectés à la protection et à la récupération des écosystèmes des territoires collectifs ou privés, où l'on affirme le droit à l'alimentation de groupes familiaux dont les propriétés ont été rasées ou risquent d'être détruites par des agro-industries, des travaux d'infrastructure ou l'exploitation des ressources naturelles.

Dans ces zones, les communautés exercent le droit de s'exprimer librement, elles pratiquent la discussion démocratique à laquelle participent les femmes, les filles et les garçons, et elles appliquent des méthodes de production qui leur assurent la souveraineté alimentaire. Ils récupèrent leurs territoires et les remettent en état.

Tandis que dans le sommet sur le climat on propose des stratagèmes de toutes sortes – REDD, agrocarburants, géo-ingénierie et le reste – pour retarder la décision qu'il faudra bien prendre un jour, c'est-à-dire stopper l'extraction de combustibles fossiles, ces communautés contribuent vraiment à freiner le changement climatique en reprenant leurs territoires à l'agro-industrie et aux grands projets.

En ce moment de violations en masse des droits humains et de destruction généralisée de l'environnement, changement climatique compris, ces communautés colombiennes criminalisées, marginalisées, stigmatisées, affirment leurs droits par un

exercice autonome et libertaire de dignification.

[1] Article 1.1 de la Convention 169 de l'OIT relative aux droits des peuples indigènes et tribaux.

Extrait et adapté des rapports : "Resiliencias colectivas. Se mata con hambre, se mata con balas, y se quiere matar el alma", Danilo Rueda, Comisión de Justicia y Paz, <http://tiny.cc/rbqAT>; et "Derechos Humanos y Palma Aceitera Curvaradó y Jiguamiandó", De Ver 236, <http://colombia.indymedia.org/news/2006/02/37083.php>.

[index](#)

- Aux Congo les projets de sable bitumineux et d'huile de palme menacent les communautés locales et affaiblissent les efforts pour maîtriser le changement climatique

Eni est l'une des dix premières entreprises énergétiques au monde et la compagnie pétrolière italienne affiche actuellement la plus grande présence en Afrique. Elle est même la compagnie pétrolière et gazière la plus « durable » au monde d'après l'indice Dow Jones. En septembre, au Forum du Leadership des Nations unies sur les changements climatiques à New York, son PDG Paolo Scaroni a annoncé : « L'époque où nous pouvions nous permettre de considérer le pétrole comme un intrant bon marché à la croissance économique et sociale, sans tenir compte de son impact sur l'environnement et sur les générations à venir, est révolue ».

Pourtant, l'empressement d'Eni à présenter sa candidature à être un acteur « du développement durable » dans des forums internationales siège mal avec son nouvel investissement de plusieurs milliards de dollars dans le développement des sables bitumineux et de l'huile de palme pour l'alimentation, du bio-diesel au République du Congo (Brazzaville), petit pays d'Afrique centrale.

Selon des organisations congolaises de défense des droits de l'Homme et leurs partenaires internationaux, les projets de la compagnie risquent d'entraîner des dommages irréversibles à l'environnement et aux populations sur le plan local et mondial, vu le contexte du Congo et l'expérience de ce genre d'investissement à échelle mondiale.

Le projet de sables bitumineux serait le premier en Afrique, et celui des agro-carburants, qui s'étendrait sur 70 000 hectares de terres « non cultivées », l'un des plus importants du continent.

Les sables bitumineux représentent l'un des carburants les plus « sales » de la planète en termes d'empreinte carbone. La production des sables bitumineux est nettement plus onéreuse que celle du pétrole conventionnel et l'extraction du bitume des sables bitumineux et sa transformation en pétrole brut synthétique utilisent de grandes quantités d'énergie et d'eau. Un baril de pétrole issu de sable bitumineux émet trois à cinq fois plus de gaz à effet de serre que le pétrole conventionnel. En Alberta, au Canada, les sables bitumineux ont provoqué pollution, épuisement des

ressources d'eau et impacts négatifs sur la santé des communautés, ci-inclus un taux de cancer élevé dans des communautés autochtones vivant en aval des mines des sables bitumineux de l'Alberta, ainsi que la destruction de la forêt boréale. Les Canadiens ont maintenant le bilan carbone le plus important de tous les citoyens du G8 et est de plus en plus critiqué pour avoir gêné les négociations internationales sur le changement climatique. De nombreux citoyens, ONG et scientifiques appellent à un arrêt de tous les nouveaux projets de sables bitumineux au Canada.

La déforestation est responsable d'environ 20 % des émissions de gaz à effet de serre mondiales et elle est en partie imputable à la hausse des investissements dans les plantations industrielles d'agro- ou de biocarburants. Les objectifs d'utilisation des agro-carburants introduits par les gouvernements nationaux et l'Union européenne ont intensifié cette tendance. En remplaçant les forêts tropicales et autres écosystèmes, les plantations de monoculture entraînent une grave déforestation et une perte de biodiversité. Les changements dans l'utilisation des terres liés aux agro-carburants entraînent également une augmentation de l'insécurité alimentaire, des conflits fonciers, des atteintes aux droits de l'homme et des menaces sur les groupes autochtones.

La sensibilité écologique du Congo, et le déficit notoire de gouvernance dans le pays, fait que ces investissements sont intrinsèquement à haut risque. Les forêts couvrent les deux tiers du Congo et la forêt du Bassin du Congo est à la fois une ressource majeure pour les populations locales et un gigantesque puits de carbone qui joue un rôle de plus en plus vital dans la protection de notre climat. Toutefois, le Congo affiche des performances extrêmement médiocres en matière de protection environnementale et de droits de l'homme ainsi que de gestion transparente de ses ressources naturelles. Malgré des décennies d'exploitation de la richesse pétrolière, le pays affiche de très faibles niveaux de développement humain, et des niveaux élevés de répression et de corruption. À l'heure actuelle, aucune réglementation environnementale n'y est en vigueur. Les communautés locales se sont plaintes depuis des années à l'égard des activités pétrolières actuelles des compagnies et de leurs impacts, tels les impacts sanitaires du niveau hautement élevé de torchage de gaz et à l'égard du manque de réponse et des compagnies et du gouvernement à leurs préoccupations.

ENI annonce qu'aucun de ses investissements ne sera effectué dans des zones de forêts tropicales ou de forte biodiversité et n'impliquera de déplacements de population. Néanmoins, un rapport interne d'Eni révèle que, d'après les propres estimations d'ENI, la zone sélectionnée pour l'exploitation des sables bitumineux est composée de 50 à 70% de forêt tropicale et d'autres zones très fragiles sur le plan environnemental. Il est difficile de déterminer le niveau précis des impacts sur les ressources énergétiques et hydriques du pays que l'on pourrait attendre d'un tel développement, étant donné que les détails techniques de la méthode susceptible d'être utilisée par Eni pour extraire et valoriser les ressources du Bassin du Congo sont encore inconnues. Les mêmes incertitudes existent sur les impacts de la plantation du palmier à huile dont la localisation exacte n'est pas connue.

Aucun des accords signés entre Eni et le gouvernement congolais sont accessibles au public, alors que les recherches menées par des organisations congolaises de

droits humains ont révélé que le public est en grande partie méconnaissant des investissements. Eni et le gouvernement ne se sont pas engagés de façon sérieuse avec les communautés locales pour discuter des impacts sociaux et environnementaux potentiels. Ainsi, la compagnie agit en contradiction avec ses propres politiques environnementales et de droits humains, et le gouvernement contrevient à son devoir de protéger ses citoyens.

Cet investissement met en question les prétentions d'Eni et du gouvernement congolais à la promotion du développement durable au Congo. Le gouvernement italien est l'actionnaire de référence d'Eni et a donc la responsabilité de veiller à ce que tout investissement de la société prenne en compte les impacts potentiels sur le développement, l'environnement et les droits humains. Les groupes de société civile congolais et internationaux veulent mettre un terme aux projets de sables bitumineux et de l'huile de palme et demandent qu'Eni révise ses processus de gestion environnementale et son engagement communautaire au Congo.

Ce projet soulève également la plus grande question des coûts réels de la poursuite des projets énergétiques à forte intensité carbonique dans les pays du sud avec un minimum de transparence et de protection de l'environnement et des droits humains. La question devient encore plus importante vu la nécessité de maîtriser le changement climatique débridé. Au fur et à mesure que les réserves de pétrole s'épuisent, il y aura intérêt à développer des ressources pétrolières non-conventionnelles—en grande partie situées dans le sud—et dans les soi-disant « renouvelables » tel les bio-carburants de monoculture. Comme dans le cas du projet d'Eni dans le Congo, de tels investissements devraient être contestés en raison de leur potentiel de causer des dommages irréversibles à l'environnement et aux communautés locales et à notre climat.

Energy Futures? Eni's investments in tar sands and palm oil in the Congo Basin, November 2009, disponible en anglais <http://www.boell.de/ecology/climate-energy-7775.html> or www.foeeurope.org/corporates/Extractives/Energy_Futures_eng.pdf

[index](#)

– La souveraineté alimentaire : une approche positive du changement climatique

Au moment où la planète subit déjà les effets du changement climatique, les organisations de la société civile essaient de donner l'alerte sur le fait que le système actuel de production, de commerce et de consommation est à l'origine du problème.

Pour contribuer à ce processus, des représentants du mouvement paysan international La Vía Campesina se sont rendus à Copenhague, au sommet sur le changement climatique, venus « de tous les coins du monde, laissant derrière nos champs, nos animaux, nos forêts et nos familles dans nos hameaux et nos villages, pour nous joindre à vous tous ». [1]

Ils affirment que les méthodes agricoles industrielles ont provoqué le déboisement et la transformation des forêts naturelles en plantations en régime de monoculture, et

que ces systèmes mondialisés sont responsables de plus de la moitié des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Les chiffres qu'ils apportent sont les suivants :

1. Les activités agricoles sont responsables de 11 à 15 % des émissions ;
2. le défrichage et le déboisement y ajoutent de 15 à 18 % ;
3. le traitement, l'emballage et le transport d'aliments produisent encore de 15 à 20 %, et
4. la décomposition des déchets organiques est responsable de 3 à 4 % supplémentaires.

Pourtant, les gouvernements représentés à Copenhague ne parlent pas de la possibilité de changer ce système. Au contraire, les entreprises agro-industrielles ont une place privilégiée dans les séances sur le climat et leurs propositions se sont introduites dans les négociations par le biais des mécanismes d'échange d'émissions, comme ce fut le cas des grandes plantations d'arbres dans les programmes de boisement.

« Les mécanismes d'échange de carbone ne seront utiles qu'aux entreprises et aux pays pollueurs, et ils seront désastreux pour les petits agriculteurs et les peuples autochtones des pays en développement. L'initiative REDD (réduction des émissions découlant du déboisement et de la dégradation) a déjà expulsé de leurs terres de nombreux autochtones et petits agriculteurs de ces pays. Et de plus en plus de terres agricoles sont transformées en plantations d'arbres pour obtenir des crédits de carbone », prévient La Vía Campesina.

L'organisation dénonce aussi que « les fortes émissions de méthane de l'agriculture industrielle sont dues à l'utilisation d'urée en tant qu'engrais chimique dans le cadre de la révolution verte préconisée par la Banque mondiale. D'autre part, la libéralisation du commerce de produits agricoles recommandée par les accords de libre-échange et par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) contribue aux émissions de gaz à effet de serre par le traitement et le transport d'aliments autour du monde ». Malgré cela, la FAO continue de « vendre » la révolution verte sans que la CCNUCC s'y oppose.

En plus de contribuer fortement au changement climatique, l'agriculture industrielle viole les droits humains. D'après La Vía Campesina, « Des millions [d'agriculteurs] subissent chaque année des violences à cause des conflits fonciers, en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Les petits agriculteurs et les paysans sans terre représentent la majorité des plus d'un milliard de personnes affamées du monde. Et à cause du libre-échange, beaucoup de petits-agriculteurs se suicident dans le Sud de l'Asie. Donc, la seule solution est de mettre fin à l'agriculture industrielle ».

Les gouvernements qui n'arrivent pas ou qui ne sont pas disposés à prendre les mesures nécessaires pour enrayer le changement climatique sont confrontés par des petits agriculteurs et des paysans sans terre qui, eux, ont quelque chose à proposer pour l'atténuer. Ils ont d'abord présenté leur proposition à la COP 13, à Bali en 2007, puis à la COP 15 à Copenhague : « les petits agriculteurs sont en train de refroidir la terre ». Chiffres à l'appui, ils prouvent que leur système « pourrait réduire de plus de

50 % les émissions de gaz à effet de serre. Ces chiffres sont les suivants :

1. la récupération de matière organique du sol réduirait les émissions de 20 à 35 % ;
2. l'élimination de la concentration de la production de viande dans des élevages industriels et la reprise de la production intégrée de bétail et de produits agricoles les réduirait de 5 à 9 % ;
3. en remettant les marchés locaux et les aliments frais au centre du système alimentaire on réduirait les émissions de 10 à 10 % ;
4. en stoppant le défrichage et le déboisement on éviterait de 15 à 18% des émissions.

Bref, en reprenant l'agriculture aux grandes entreprises agro-industrielles pour la remettre entre les mains des petits agriculteurs, nous pouvons réduire de moitié les émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Voilà ce que nous proposons. Nous appelons cela souveraineté alimentaire. »

En plus de « refroidir la terre », ce système contribuerait au bien-être de millions d'êtres humains du monde entier dont les droits sont quotidiennement violés par l'agriculture industrielle. Et surtout, il respecterait le droit des générations actuelles et futures de vivre dans une planète habitable.

[1] « Pourquoi nous avons quitté nos fermes pour venir à Copenhague », discours d'Henry Saragih, coordinateur général de La Vía Campesina, à la séance d'ouverture du Klimaforum, le 7 décembre à Copenhague, http://www.viacampesina.org/main_sp/index.php?option=com_content&task=view&id=921&Itemid=1.

[index](#)

– Indonésie : plantations, droits humains et REDD

Avant l'arrivée des plantations, les habitants de Teluk Kabung, dans la province de Riau à Sumatra, plantaient des cocotiers. Il y a quelques années, les forêts qui entouraient le village ont été défrichées sur des milliers d'hectares pour y planter des acacias en régime de monoculture, afin d'approvisionner les grandes opérations d'Asia Pulp & Paper. « Dès qu'on a abattu les arbres de la forêt, les ravageurs ont proliféré et ils sont venus manger nos cocotiers », a dit un villageois à Mitra Tai, journaliste de l'émission radiophonique Living on Earth. Des dizaines de cocotiers morts jonchent le sol à proximité du village. La plupart de ceux qui restent debout n'ont plus que le tronc, sans feuilles ni cocos.

Le déboisement industriel a détruit l'habitat du tigre de Sumatra, au point qu'il n'en reste que 250 environ. La forêt s'est tellement réduite qu'ils errent dans les plantations, les villages et les campements de bûcherons. Les tigres qui vivaient dans la forêt viennent maintenant dans le village ; cette année, ils ont tué une dizaine de personnes.

« Ça me donne envie de pleurer », a dit un villageois à Living on Earth. « Si je ne pleure pas c'est parce que je m'en retiens. Nous n'avons plus rien. Parfois je ne peux même pas regarder cette terre ; je n'ai plus d'espoir. »

Essayant de trouver une solution, les villageois ont envoyé des lettres au parlement, au régent et au gouverneur, mais ils n'ont reçu aucune réponse. Pour commencer, ils veulent être indemnisés. Ensuite, ils veulent de l'argent pour acheter des pesticides. Mais il y a un autre problème encore : les plantations les ont laissés sans terres pour la prochaine génération.

À présent ils considèrent la possibilité de planter des palmiers à huile, espérant qu'ils résisteront aux ravageurs. Ils ont demandé au journaliste de Living on Earth de contacter l'APP et de lui demander de les aider. À Djakarta, l'émission a contacté Aida Greenbury, directrice de l'APP pour l'environnement et les rapports avec les parties prenantes. « Oui, bien sûr, nous sommes toujours disposés à aider la communauté », a-t-elle répondu. Elle a parlé de l'importance de laisser des couloirs forestiers, de préserver l'habitat et de mettre fin aux attaques des ravageurs et des maladies. Apparemment, les choses en sont restées là.

APRIL est l'autre géant de la pâte et du papier qui opère dans la province de Riau. Les deux entreprises, APP et APRIL, sont propriétaires d'un quart de la forêt qui reste dans la province. Les activités d'APRIL dans la péninsule de Kampar mettent en lumière un autre impact des plantations industrielles d'arbres. En effet, le bois d'APRIL est transporté dans de grandes péniches jusqu'à l'usine de pâte de l'entreprise, Riau Andalan Pulp & Paper (RAPP).

« Avant l'arrivée de la RAPP, nos pêcheurs travaillaient en paix, rien ne venait nous déranger pendant la pêche », a dit Pak Akiat, un pêcheur de Penyengat, à des cinéastes de LifeMosaic. « À présent, il est très difficile de pêcher au filet. Les bateaux déchirent les filets. Beaucoup d'entre nous ont cessé de pêcher parce qu'ils ont peur ».

Le filet de pêche de Pak Akiat a été détruit il y a un an. « J'attends toujours d'être indemnisé par la RAPP, mon filet est déchiré », a-t-il dit. « Je veux pêcher à nouveau. C'est mon gagne-pain, mon seul espoir ».

La péninsule de Kampar est habitée par les Akit et les Melayu, deux peuples autochtones. À présent ils dépendent de l'aide alimentaire du gouvernement. « Avec tant d'entreprises à droite et à gauche, comment se fait-il que 95 pour cent des nôtres soient pauvres ? » demande Anjianoro, leader communautaire de Penyengat, dans le film de LifeMosaic. « Les entreprises comme la RAPP embauchent des milliers de travailleurs. Si nous pouvions en profiter il n'y aurait plus de pauvreté ici. »

À présent, une nouvelle manière de résoudre tous ces problèmes est proposée dans les réunions internationales comme celles qui viennent d'avoir lieu à Copenhague au sujet du climat : la réduction des émissions découlant du déboisement et de la dégradation des forêts (REDD). « Cela fait des décennies que nous cherchons une opportunité comme celle-ci », a dit Joe Leitmann, de la Banque mondiale à Djakarta, à Living on Earth. « Nous pensons que le système REDD a la possibilité de changer la donne. » Bien entendu, Leitmann ne dit rien du rôle que la

Banque mondiale a joué en finançant la destruction des forêts indonésiennes.

Les problèmes sont réellement graves. Rien que dans la province de Riau, une étendue de 1,6 million d'hectares de tourbières et de forêts risque de brûler cette année. On aimerait savoir exactement comment le système REDD va changer la situation. APP et APRIL espèrent obtenir des récompenses REDD pour ne pas abattre les arbres dans les zones où elles sont déjà autorisées à le faire. APP voudra sans doute être payée pour ses « couloirs forestiers ». APRIL prévoit de planter d'acacias un cercle de 150 000 hectares autour de la péninsule de Kampar et de suspendre le défrichage de 300 000 hectares au cœur de la péninsule : elle a l'espoir anticipé de recevoir de fortes sommes en crédits carbone. Pourtant, elle ne dit rien des moyens de subsistance de la population locale ; elle n'a même pas daigné informer de ses plans les communautés de la péninsule.

L'empreinte carbonique de ceux qui ont perdu leurs moyens d'existence à cause des plantations industrielles d'arbres est une des plus faibles du monde. Pour avoir détruit la forêt et asséché les tourbières, APP et APRIL sont responsables de l'émission d'un énorme volume de gaz à effet de serre. Or, le système REDD va récompenser APP et APRIL, sans rien faire pour éviter que les droits élémentaires des villageois continuent d'être piétinés.

Chris Lang, <http://chrislang.org>

L'émission radiophonique de *Living on Earth*, "Where the Forest Ends" est disponible sur: <http://bit.ly/7hLN0j>. Le film de LifeMosaic, "Eyes on the Kampar Peninsular", est disponible sur : <http://bit.ly/5BWH01>

[index](#)

– Kenya : les droits des Ogiek violés par le changement climatique et par les mesures censées l'enrayer

Le Complexe Mau – la plus grande forêt du Kenya – est le foyer ancestral du peuple ogiek. Malgré son extrême importance pour le régime hydrologique, la régulation du climat et la diversité biologique, la forêt Mau a été systématiquement défrichée, avec le soutien des politiques officielles, pour l'établissement et l'agriculture privés. La destruction de la forêt a porté atteinte aux droits des Ogiek à la subsistance, à la culture et même à la survie.

Or, de nouvelles souffrances les attendaient. Il y a quelques années, le gouvernement a annulé tous les titres de propriété délivrés dans la forêt Mau pour en expulser les plus de 100 000 Ogiek qui l'habitaient (cf. bulletins 94 et 113 du WRM), sous prétexte que c'étaient eux qui la détruisaient.

La spoliation se poursuit. Un rapport récemment publié par Survival International [1] révèle que « les peuples autochtones du monde, ceux qui ont *le moins* causé le dérèglement du climat et qui en sont *le plus* affectés, voient maintenant leurs droits violés et leur terre dévastée sous prétexte de freiner le changement climatique ».

Le rapport dénonce le cas du Kenya, un pays qui a subi cette année de graves sécheresses. Tout en essayant d'expulser les Ogiek cueilleurs-chasseurs, qui ont vécu des siècles durant dans la forêt Mau sans la dégrader, le gouvernement demande du financement à la communauté internationale pour sauver cette forêt, et mentionne que le changement climatique en est « la motivation principale ».

Le Premier ministre Raila Odinga accuse « les excès de la mauvaise gestion de l'environnement au plan mondial et local » de la fonte des glaces du Mont Kenya et de la destruction des forêts. Il a annoncé aussi que les efforts du gouvernement de sauver la forêt Mau visaient à « inverser les ravages » du réchauffement planétaire... Mais les habitants et gardiens traditionnels de cette forêt, les Ogiek, en seront expulsés et n'auront plus de foyer !

Le rapport cite Kiplangat Cheruyot, du Programme de développement des Ogiek, qui a dit : « Tout le monde vit dans la crainte de l'expulsion depuis un mois... Les gens en pleurent. Le gouvernement a dit que personne ne serait épargné ».

En définitive, les Ogiek, qui ont vécu en harmonie avec la forêt pendant des milliers d'années, qui sont les plus affectés par la destruction de leur territoire et qui ne sont pas du tout responsables du changement climatique, seront les principales victimes de mesures censément prises pour arrêter le changement climatique.

Le cas des Ogiek du Kenya montre bien que le changement climatique et même les mesures pour l'enrayer sont une affaire de droits humains. De ce fait, la justice climatique s'avère un élément indispensable de toute mesure véritable pour résoudre le problème.

[1] "The Most Inconvenient Truth of All. Climate change and indigenous people", 2009, Survival International, <http://tiny.cc/4HL7Y>.

[index](#)

- L'hydroélectricité dans le Mékong : les barrages pourraient bloquer l'avenir de millions de personnes

L'hydroélectricité est souvent présentée comme une énergie « propre » ou « verte », qui peut contribuer à éviter le changement climatique associé aux combustibles fossiles. Or, cette solution parrainée par les gouvernements et encouragée par les grandes entreprises implique de construire de grands barrages qui détruisent l'environnement et aboutissent à la violation généralisée des droits humains, allant de la perte des moyens d'existence à la répression et à l'expulsion.

Les activités dans ce domaine battent leur plein dans le bassin du fleuve Mékong. Depuis mars 2006, des entreprises thaïlandaises, chinoises, vietnamiennes, laotiennes, malaises et russes ont proposé de construire onze grands barrages hydroélectriques dans le cours inférieur du Mékong. Sept d'entre eux seraient au Laos, deux au Cambodge, et deux sur la frontière de la Thaïlande et du Laos.

Les populations riveraines et le public en général sont fortement inquiets des graves

répercussions qu'auront ces barrages.

Le Mékong est le lieu de pêche fluviale le plus large du monde. La pêche commerciale y représente à l'heure actuelle trois milliards de dollars par an. Cette activité est une source de revenus importante pour les pêcheurs locaux, qui sont souvent les habitants les plus pauvres, mais elle est vitale aussi pour la sécurité alimentaire de la région : 50 à 80 % des protéines animales que consomment les 60 millions d'habitants du bassin inférieur du Mékong proviennent de la pêche.

Cette situation changera complètement si les barrages sont construits, car ils empêcheront la migration des principaux poissons, ceux qui représentent 70 % des prises commerciales. Les chercheurs sont d'accord sur l'importance de ces migrations, sur les effets que les barrages auront sur elles et sur l'impossibilité d'atténuer cet impact.

Du fait de l'inquiétude croissante du public au sujet des conséquences de ces barrages, la coalition Sauver le Mékong a été constituée. Parmi ses activités elle a réuni des signatures et des messages personnels des citoyens, qui montrent bien ce que les gens pensent du problème :

- « Ne permettez pas que les barrages bloquent l'avenir de nos enfants ! » (Wang Dezhi, Yunnan, Chine)
- « Ne construisez pas les barrages sur le Mékong. Ceux qui existent en Thaïlande ont déjà poussé des frères et des sœurs à se battre entre eux ! » (Mak Vangdokmai, Roi et, Thaïlande)
- « J'aime mon pays. Je ne veux pas que des gens viennent le détruire par convoitise. C'est pourquoi je ferai de mon mieux pour protéger notre Mékong ! » (Sneampay, Vientiane, Laos)
- « Si on construit les barrages, où irons-nous vivre ? » (Villageois, province de Stung Treng, Cambodge)
- « Il faut nous sauver et sauver nos ressources ! L'électricité n'est pas tout ! » (Nguyen Thanh Hang, Hanoï, Vietnam)

Les gouvernements étant très favorables à la construction de barrages sur le Mékong, plus de 23 000 personnes de la région et du monde entier ont signé une pétition à l'intention des Premiers ministres du Cambodge, du Laos, de la Thaïlande et du Vietnam, les exhortant à laisser le fleuve couler librement et à chercher des options énergétiques moins nuisibles. La pétition portait la signature des pêcheurs et agriculteurs qui vivent le long du cours principal du fleuve et de ses affluents, et celle de moines, d'étudiants, de citoyens et même de quelques célébrités de la région.

Il faut signaler que, malgré les effets bien connus des barrages hydroélectriques sur la société et l'environnement, ces projets ont la possibilité d'être financés par le Mécanisme de développement propre (MDP) de la Convention sur les changements climatiques. Pour l'instant, aucun barrage sur le Mékong n'a été financé par ce moyen mais cela pourrait arriver dans un proche avenir, comme dans le cas d'autres projets semblables mis en œuvre dans la région et à ailleurs au monde.

Par exemple, le financement MDP a été demandé pour le barrage de Kamchay au

Cambodge, en dépit du fait qu'il est situé en plein milieu du Parc national Bokor et qu'il va inonder 2 000 hectares de forêt protégée. Un cas semblable est celui du barrage de Buon Kuop au Vietnam, qui a affecté les moyens de vie de 11 000 communautés cambodgiennes qui dépendent du fleuve Srepok pour la pêche et l'agriculture de subsistance.

Il est évident qu'aucun de ces barrages, ni de ceux que l'on prévoit maintenant pour le cours inférieur du Mékong, ne peut être considéré comme « propre » ni comme un moyen de « développement ». Donc, ils ne devraient pas être éligibles pour recevoir du financement du Mécanisme de développement propre.

Les millions de personnes qui seraient tragiquement affectées par ces projets hydroélectriques ont déjà leur « mécanisme de développement propre » : le fleuve Mékong. Ces personnes sont plus importantes que l'électricité. On ne peut pas permettre que les barrages les privent d'avenir !

Article fondé sur des informations tirées de : Save the Mekong Coalition (<http://www.savethemekong.org/>) et sur celles de Carl Middleton, International Rivers, carl@internationalrivers.org.

[index](#)

– Mexique : la résistance à l'entreprise minière Blackfire s'est soldée par un meurtre

Dans la région de Sierra Madre de Chiapas, 41 % du territoire (227 000 km², soit l'équivalent de la moitié du territoire de l'Amérique centrale) ont été donnés en concession à des entreprises nationales et étrangères pour l'exploitation minière. Des entreprises canadiennes, nord-américaines et australiennes y extraient de l'or et de l'argent, avec l'accord et la protection des gouvernements et sous les auspices du TLE.

Les entreprises minières se sont étendues sur tout le territoire national, envahissant des terres communales, subordonnant les pouvoirs étatiques et locaux et violant quotidiennement les droits des communautés indigènes ou paysannes et les réglementations concernant les terres domaniales, les zones protégées ou celles qui font partie des traditions et du patrimoine culturel du pays. Les mines à ciel ouvert ont de graves conséquences environnementales, sociales et culturelles. La destruction des montagnes détériore des paysages majestueux et les bassins des principaux fleuves de la région.

La forte toxicité de l'extraction de métaux est due non pas aux métaux eux-mêmes mais aux méthodes utilisées pour les extraire (cf. bulletin n° 71 du WRM). Pour commencer, les milliers de kilos de dynamite qu'on utilise par jour pour démolir les montagnes provoquent des nuages de poussière qui contiennent du nitrate d'ammonium et du fuel-oil. À cela s'ajoutent l'écoulement et la filtration des réservoirs qui contiennent des milliers de mètres cubes d'eau au cyanure de sodium (utilisé pour la lixiviation des métaux) ; cette eau pollue les fleuves et les aquifères,

provoquant des morts et des maladies comme le cancer ou la leucémie.

Face à l'escalade de l'exploitation minière et de ses répercussions sur l'environnement, la résistance croît elle aussi. En juin 2008, des centaines de personnes, membres d'organisations sociales, indigènes, paysannes, communautaires, des droits humains, de l'éducation, de la communication, d'étudiants et d'universitaires de douze états du pays se sont réunies pour constituer le Réseau mexicain anti-mines (REMA).

Le REMA met en lumière ce qu'implique l'industrie minière : le déblai de millions de tonnes de terre et de roche avec des machines lourdes, la pollution des sources, des fleuves et des bassins par des produits chimiques, la destruction de champs agricoles, le déplacement de peuples. Quand elle part, elle ne laisse qu'une traînée de destruction : d'énormes dépotoirs de déchets et de résidus, des terres stériles, des eaux polluées, des maladies, la désolation.

La militarisation de la région, qui s'est accélérée dans le cadre du « Plan Mérida » (un plan de sécurité, en vertu duquel les États-Unis donnent des millions de dollars en équipements, en technologie et en formation au Mexique et aux pays centraméricains et caribéens pour combattre le trafic des stupéfiants et le crime organisé), est avantageuse pour les entreprises minières. La forte présence de l'armée et de policiers fédéraux et étatiques qui, le visage couvert et fortement armés, ferment les chemins et les routes pour arrêter les voitures, faire descendre leurs occupants et les soumettre à des interrogatoires, leur permet de s'appropriier le territoire et de contrôler la résistance. La population est constamment surveillée pour savoir quels sont ceux qui font partie d'une quelconque organisation.

Dans ce contexte, l'entreprise canadienne Blackfire, titulaire de dix concessions pour l'exploitation de baryte à ciel ouvert, d'or et d'antimoine dans la région, a été l'objet de fortes protestations des habitants du village de Grecia, qui l'accusaient de s'être emparée illégalement de leurs terres et de les avoir polluées. Plusieurs membres de REMA, dont Mariano Abarca Roblero, ont manifesté devant le siège municipal de l'entreprise et devant l'ambassade du Canada à Mexico, réclamant le départ de la transnationale de la municipalité de Chiapas. Par la suite, Mariano Abarca a reçu des menaces et, le 27 novembre dernier, il a été assassiné par un prétendu tueur à gages.

Le REMA accuse de ce crime le gouverneur, qui n'a pas agi en bonne et due forme pour l'éviter, et « Blackfire, son directeur général Artemio Ávila Cervera, son directeur des relations publiques Luis Antonio Flores Villatoro, et le gouvernement de l'État, des actions violentes contre ceux qui luttent pour défendre l'eau, la terre, le territoire et l'environnement ».

En plus de demander que l'on fasse immédiatement justice et que les responsables matériels et intellectuels du crime soient punis, le réseau exige le retrait immédiat de l'entreprise canadienne Blackfire et de ses concessions minières au Chiapas.

« Le Canada et ses transnationales, dehors ! », tel est le mot d'ordre.

Article fondé sur des informations tirées de : "Nace la Red Mexicana de Afectados

por la Minería (REMA)", <http://www.otrosmundoschiapas.org/analisis/REMAI.pdf> ;
"Asesinaron a Mariano Abarca Roblero, líder opositor contra la minera canadiense Blackfire en Chiapas", <http://rema.codigosur.net/>.

[index](#)

– Nigeria : il faut laisser le pétrole dans le sous-sol et bien d'autres choses

En novembre 2009, 117 organisations nigérianes ont signé une déclaration à l'intention du gouvernement, le sommant de laisser le pétrole sous terre. Elles ont manifesté qu'elles étaient unies dans leur opposition à la concession de tout nouveau bloc pétrolier et qu'elles demandaient à tous les peuples et organisations progressistes de soutenir leur demande de laisser dans le sous-sol tout nouveau gisement de pétrole et de ne pas exploiter non plus le bitume.

Au cours des cinquante dernières années, le Nigeria est devenu le premier producteur de pétrole brut. Son économie est fondée sur l'extraction de pétrole pratiquée par de grandes entreprises étrangères dans le delta du Niger. Or, une question cruciale reste posée : le pays en a-t-il tiré quelque avantage ?

Environmental Rights Action / Les Amis de la Terre Nigeria (ERA/FoEN), en collaboration avec le Ministère fédéral de l'environnement, ont organisé au Rivers State la Deuxième consultation nationale sur l'environnement, sous le titre « Envisager le Nigeria après l'ère du pétrole ».

L'objectif de cette manifestation était de stimuler un large débat national sur la situation de l'environnement. L'urgence de « faire comprendre à toutes les parties prenantes au projet nigérian que le pétrole a des effets dévastateurs sur l'économie et l'environnement, qu'il faut résoudre ce problème et qu'il est indispensable de planifier une économie sans pétrole » devient tout à fait évidente en cette période de changement climatique.

Des leaders civils, des organisations communautaires, des organisations de la société civile, des experts en développement, des universitaires, des juristes, des médias et des représentants d'organismes gouvernementaux se sont réunis pour analyser « l'impact croissant sur le climat de l'extraction de combustibles fossiles et les problèmes concernant le pétrole en tant que pilier économique du Nigeria ».

Les participants sont convenus que l'extraction de pétrole au Nigeria pratiquée depuis de nombreuses années « n'a pas eu d'effets positifs sur les citoyens et encore moins sur les habitants du delta du Niger, dont les moyens d'existence ont été érodés à cause de la pollution continue des terres agricoles et des fleuves ».

L'espérance de vie est de 41 ans dans le delta du Niger. Cette moyenne épouvantable est le résultat de la pollution environnementale, à laquelle s'ajoutent les graves violations des droits des femmes, des enfants et de toutes les personnes que les conflits pour les ressources ont rendus vulnérables. La rencontre a abouti à la conclusion que « l'accaparement massif de terres de la part des agro-industries et

des entreprises pétrolières conspire contre les méthodes agricoles traditionnelles du continent africain », portant atteinte à la souveraineté alimentaire des Nigériens.

La mort, la violence et la faim : voilà ce que le pétrole laisse dans son sillage au Nigeria. Et cela n'est pas tout : la corruption va de pair avec les activités de l'industrie pétrolière, suscitant des conflits violents et encourageant la criminalité. « Le vol sévit dans l'industrie pétrolière nigériane ; la différence entre le volume de pétrole extrait et celui que l'on déclare rend dérisoires les politiques de transparence et de responsabilité tant vantées par le gouvernement », dit la déclaration.

Le rapport d'ERA, « Construire un Nigeria sans pétrole », souligne que « pendant cinquante ans de production pétrolière, l'industrie pétrolière a fait subir à cette région écologiquement productive des défrichages, des dégradations de l'habitat, des déversements toxiques, des remblais et des déblais, et des modifications considérables dues à la construction de routes et d'oléoducs. La fréquence et le volume des déversements de pétrole qui s'y produisent sont particulièrement inquiétants. Les rapports à ce sujet sont inexacts, mais d'après des estimations indépendantes au moins 115 000 barils (15 000 tonnes) de pétrole sont déversés chaque année, de sorte que le delta du Niger est un des deux écosystèmes les plus affectés par le pétrole dans le monde ».

Pour couronner le tout, l'extraction de pétrole provoque le réchauffement planétaire. Le brûlage permanent de gaz, une activité illégale aux conséquences mortelles (leucémie, bronchite, asthme, cancers et d'autres maladies), est la preuve de « l'absence de volonté de s'engager à atténuer les effets du changement climatique », ont dénoncé les participants.

La déclaration issue de la rencontre fait les recommandations suivantes au gouvernement fédéral nigérien :

« Tous les nouveaux gisements de pétrole que l'on trouvera doivent être laissés sous terre. Il faut stopper l'exploitation de bitume prévue car elle sera désastreuse pour les communautés et aggravera les conflits.

Il faut divulguer le message que le pétrole doit être laissé dans le sous-sol.

Le brûlage de gaz, qui constitue une violation du droit à la vie garanti par la constitution du Nigeria, doit être stoppé aujourd'hui même.

Le gouvernement fédéral doit vérifier et publier le volume de pétrole extrait chaque jour dans le pays et prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à toutes les formes de vol de pétrole.

Il est nécessaire de sensibiliser et de mobiliser les communautés locales pour qu'elles résistent au brûlage de gaz et aux autres activités nuisibles à l'environnement pratiquées dans le delta du Niger et à d'autres endroits du Nigeria où les conflits pour les ressources sont une réalité de plus en plus répandue.

La Loi sur l'industrie pétrolière doit prendre en compte les problèmes authentiques des communautés pétrolières en les incluant dans les plans de gestion de l'environnement. Elle doit prévoir aussi des sanctions adéquates pour ceux qui

enfreignent ses dispositions.

Toute disposition de la Loi sur l'industrie pétrolière qui implique l'expropriation de terres et de ressources appartenant à la population doit être abrogée.

Les autorités politiques du delta du Niger doivent utiliser à bon escient les ressources de la région pour le développement.

Le programme d'amnistie du gouvernement fédéral doit s'attaquer aux véritables problèmes de sous-développement dans le delta du Niger et ouvrir la voie à la réconciliation authentique de toutes les personnes mécontentes de la région.

L'État nigérian doit financer l'éducation qualitative et la recherche pour faire face aux défis du développement.

Les femmes et les personnes vulnérables de la société doivent être protégées contre les retombées des conflits pour les ressources, et les violations de leurs droits doivent être réparées.

Les communautés concernées, les organisations de la société civile, les agences gouvernementales, les médias et d'autres encore doivent tous collaborer pour dénoncer les pratiques environnementales contestables et réclamer des lois susceptibles d'inverser cette tendance. »

Le pétrole est devenu la principale source d'énergie du monde actuel, aux dépens du climat et des droits humains. Il est vraiment temps de chercher de nouveaux moyens pour produire de l'énergie, pour se développer et pour vivre ensemble. La demande nigériane va dans ce sens, et nous pensons qu'il faudrait l'appuyer avec force et la reproduire dans le monde entier, en tant que base véritable d'une solution réelle au changement climatique. Assez de stratagèmes, de retards et de promesses de réduction. Il faut cesser d'extraire du pétrole, sans quoi nous n'aurons aucun avenir.

Article fondé sur des informations tirées du communiqué publié à l'issue de la Deuxième consultation nationale sur l'environnement qui a eu lieu à Port Harcourt, Rivers State, les 25 et 26 novembre 2009. Distribué par Climate Justice Now!.

[index](#)

– Paraguay : le déboisement viole les droits des indiens volontairement isolés

La situation des Ayoreo du Chaco paraguayen montre bien que la conservation des forêts est une question de droits humains ; elle démontre aussi, mieux que toute autre chose, que la protection des forêts doit être laissée à ceux qui ont le plus intérêt à les conserver : les peuples autochtones qui en sont tributaires.

Comme aux temps de la conquête de l'Amérique, ce sont les missionnaires qui ont préparé le terrain pour le vol et la destruction des forêts que les Ayoreo utilisaient jusqu'alors de façon rationnelle. D'après Mateo Sobode Chiquenoï, président de

l'Union de Nativos Ayoreo du Paraguay (UNAP) :

« C'est à cause des missionnaires que nous ne pouvons plus vivre dans notre territoire. À partir de la fin des années 1950, des missionnaires mennonites, évangélistes nord-américains et catholiques nous ont fait quitter les territoires où nous habitons. C'est comme si, par leur évangélisation, ils avaient nettoyé le territoire qui appartenait aux Ayoreo. Grâce à cela, les éleveurs ont pu facilement acheter presque tout notre territoire ; quelques blancs puissants s'en sont emparés sans plus. »

Tout comme à leurs frères indigènes de toute l'Amérique, le contact avec la « civilisation » leur a apporté la mort par des maladies contre lesquelles ils n'avaient pas de défenses immunologiques. Le président de l'UNAP raconte que « lorsque mon père est parti chez les blancs, sa vie a pris fin. Quatre-vingt-cinq autres Ayoreo sont morts avec lui, pour avoir contracté la rougeole juste après leur arrivée ».

En plus de « mourir comme des mouches à cause du contact », ceux qui ont échappé à la maladie se sont vus condamnés à « vivre sans liberté et sans respect, à vivre comme des pauvres ».

Pour cette raison peut-être, plusieurs groupes d'Ayoreo ont refusé de se laisser « civiliser » par les missionnaires et ont choisi de vivre isolés pour maintenir leurs coutumes millénaires.

« Il y a encore des Ayoreo qui refusent le contact. Ils vivent dans les territoires où nous vivons. Vous, les blancs, vous les appelez 'sylvicoles' ou 'indiens en isolement volontaire'. Ils maintiennent leur mode de vie de toujours, notre culture traditionnelle. Nous savons qu'il y a au moins six groupes non contactés dans le territoire paraguayen », affirme Mateo Sobode.

Pourtant, la « civilisation » continue d'avancer et de détruire la forêt sur son passage, que ce soit pour affecter la terre à l'élevage ou pour trouver le pétrole tant recherché.

Du point de vue climatique, tout ceci est un crime environnemental. La destruction de la forêt implique l'émission dans l'atmosphère de tout le carbone stocké dans la biomasse forestière. L'introduction de l'élevage implique l'émission d'énormes quantités d'un autre gaz à effet de serre : le méthane. Et, bien entendu, si on y trouve du pétrole celui-ci contribuera à augmenter la concentration de carbone dans l'atmosphère.

Dans une perspective plus large, celle des droits humains, le déboisement implique la violation du droit à la vie des derniers représentants non contactés du peuple ayoreo, qui dépendent entièrement de la forêt pour leur survie physique et culturelle, et celle des droits territoriaux du peuple originaire de toute la région.

« Ces groupes se retrouvent dans des situations de grave danger. Le défrichage pour l'élevage se multiplie sans cesse dans le Nord du Chaco », affirme Mateo Sobode, et il ajoute que les responsables « sont des Brésiliens, des Néerlandais, des Uruguayens, des Allemands, des mennonites et aussi des Paraguayens qui finissent par acheter tout notre territoire sans considération aucune pour la vie de nos frères de la forêt ».

À cela s'ajoute la prospection pétrolière. Les études déjà faites ont impliqué le quadrillage serré de la forêt avec l'ouverture de lignes pour des essais sismiques qui ont suscité de graves perturbations pour les Ayoreo en isolement volontaire. Pire encore, une fois complétée la première étape d'exploration dans la zone, l'entreprise britannique CDS Energy a informé, en mai de cette année, qu'elle avait trouvé des gisements de pétrole et de gaz dans le Chaco paraguayen. À moins que l'on prenne des mesures immédiates et efficaces, cela pourrait aboutir à l'extermination des groupes volontairement isolés.

Mateo Sobode signale avec raison que « ces groupes ont droit à la légalisation des territoires où ils habitent. En plus, il faut respecter leur droit à l'autodétermination. Il faut respecter les lois ; par exemple, il ne faut pas pénétrer ou travailler dans ces zones, ni vendre le territoire où ils sont. Ils n'ont aucun intérêt à vivre avec des missionnaires ou des blancs, ce qu'ils veulent c'est vivre dans leur habitat avec les dieux qu'ils sont les seuls à connaître, et ils ont le droit de décider comment ils veulent vivre. S'ils veulent sortir ils vont le faire mais, en attendant, il ne faut pas les obliger. Ils ont leur manière à eux de vivre dans la forêt. Cette forêt, *Eami*, leur donne ce qu'il leur faut, elle les protège et ils la protègent à leur tour. Avant l'arrivée des blancs, nous vivions dans notre territoire sans modifier le visage de notre mère, la forêt, *Eami* ».

Les mesures à prendre pour assurer aussi bien la conservation de la forêt que la survie des derniers Ayoreo qui l'utilisent durablement sont simples : il suffit de faire respecter les lois, les normes et les conventions internationales qui protègent les indigènes en isolement volontaire.

Nous espérons que le gouvernement du Paraguay se fera l'écho des Ayoreo qui « demandent aux autorités compétentes de ne plus permettre la chasse à l'homme contre nos frères non contactés qui vivent dans leur territoire et maintiennent leur propre culture. Nous ne voulons pas que leur culture, la nôtre, disparaisse ».

De même, nous espérons que les gouvernements du Paraguay, des Pays-Bas, de l'Uruguay, de l'Allemagne, du Brésil et de l'Angleterre feront quelque chose pour empêcher leurs entrepreneurs de poursuivre leurs activités criminelles, contre les indigènes et contre le climat, dans le Chaco paraguayen.

Et nous espérons aussi que la communauté internationale rejoindra la lutte pour exiger le respect du droit de ces personnes volontairement isolées à « décider comment elles veulent vivre » et à le faire dans les forêts qui leur appartiennent.

Information tirée de : "Paraguay: el caso Ayoreo". Unión de Nativos Ayoreo de Paraguay, Iniciativa Amotocodie. Rapport IWGIA 4, http://www.wrm.org.uy/pueblos/El_caso_Ayoreo.pdf

[index](#)

– Les droits humains violés par le changement climatique... et par la Convention sur les changements climatiques à Copenhague !

À Copenhague, la Convention de l'ONU sur les changements climatiques se présente au monde comme si elle était vraiment en train de s'attaquer à la crise climatique mondiale, avec la participation de milliers de délégués gouvernementaux et même d'une centaine de présidents et de chefs d'État.

Pourtant, les pays les plus puissants – principaux responsables du dérèglement du climat – ont essayé de manipuler les négociations pour faire dérailler tout accord contraignant et en imposer un qui établisse des objectifs de réduction très faibles, plus fondés sur la compensation que sur la diminution réelle des émissions. Les pays du Nord ont eu tendance à se dérober à leurs engagements de réduction des émissions, à marginaliser les pays du Sud et à faire taire les critiques ou les opinions contraires.

Quant aux organisations de la société civile qui réclament des solutions réelles au problème mondial du changement climatique, elles ont été exclues de leur participation déjà marginale.

En réponse, des milliers de personnes du monde entier sont descendues dans les rues de Copenhague pour exiger des solutions réelles et justes, portant des pancartes et des bannières autour de l'idée que « la justice climatique implique de changer le système pour que le climat ne change pas ».

L'énorme manifestation pacifique qui a eu lieu le 12 décembre s'est terminée par l'arrestation de 918 personnes.

Lundi 14, des centaines de personnes ont été arrêtées à la suite d'une réunion publique où la journaliste canadienne Naomi Klein avait pris la parole.

Mardi 15, Tazio Mueller, porte-parole de l'organisation Climate Justice Action, a été arrêté par des policiers en civil après une conférence de presse au Bella Centre (pétition pour la libération de Tazio Mueller : <http://www.PetitionOnline.com/Tazio/petition.html>).

Mercredi 16, on a retiré leurs accréditations aux délégués de l'ONG Les Amis de la Terre, en une sorte d'intervention « chirurgicale ».

Le même jour, des milliers de manifestants ont marché vers le sommet climatique de l'ONU dans le but de transformer les pourparlers en une assemblée du peuple et de réclamer la justice climatique. La police a fait plus de 200 arrestations. Entretemps, dans le Bella Centre, des centaines de personnes se sont mises en marche pour essayer de rejoindre ceux qui marchaient dehors mais elles se sont heurtées à une lourde réponse policière (information de Democracy Now!, <http://tiny.cc/IDIfq>).

Jeudi 17, des centaines de manifestants ont été arrêtés et il y a eu de nombreux rapports – y compris des enregistrements vidéo – sur la brutalité policière et sur l'usage de bâtons, de bombes au poivre et de gaz lacrymogènes en abondance.

Non seulement les droits des personnes ont été bafoués. Le président de la Bolivie,

Evo Morales, l'a bien dit dans son discours au sommet : « Notre mère la Terre est traitée comme une chose sans vie, comme si elle n'avait aucun droit ».

Vidéos (en anglais) :

Democracy Now!, <http://www.democracynow.org/>

The Guardian : <http://tiny.cc/7cJB2>

The Independent : <http://tiny.cc/du48A>

CNN : <http://us.cnn.com/video/?/video/world/2009/12/16/vo.cop.denmark.protests.cnn>.

[index](#)
